



Remise des clés et début de la location?

Par **avlac**, le **25/07/2014** à **12:14**

Bonjour,
La remise des clés va être retardée du fait d'un retard dans la constitution de mon dossier de locataire (garantie loyers impayés). Le point de démarrage pour le paiement du loyer c'est la date indiquée dans le bail d'entrée dans les lieux ou la date effective de remise des clés?
Merci!

Par **Lag0**, le **25/07/2014** à **15:18**

Bonjour,
Si le bail est signé, le logement doit vous être délivré à la date d'effet prévue, dossier complet ou pas !
Si le bail n'est pas encore signé, la question ne se pose pas...